



VERSAILLES

Mesures carte scolaire : GT CTSD 78 13 mars 2017, CTSD 78 16 mars 2017.

Présents : M. Clément (Directeur Académique) seulement au CTSD excusé pour le GT, M. Béraha (Secrétaire Général), Mme Alt, M Macron, M Jean Charles (Directeurs Académiques adjoints) et Mme Chrifi (Chef de la Division de l'Organisation Scolaire), le personnel de la DOS, les représentants SNES-FSU, UNSA, FO et le Sgen-CFDT, le Snalc était absent aux 2 séances.

Groupe de Travail 13/03/2017 :

Le secrétaire général précise que des BMP 9h ont été réservés pour des berceaux mais pour l'instant, on attend les résultats des concours et ce sera vu avec les inspecteurs de disciplines.

Les organisations syndicales la transmission des documents en excell afin de pouvoir travailler dessus plus aisément.

Plusieurs questions sont posées auxquelles les réponses devraient être apportées lors du CTSD :

- Quels sont les bilans des lycées défavorisés ?
- Quels sont les 7 lycées UPE2A ?
- Quels sont les postes non-enseignants ?
- Quel est le bilan sur la tenue des conseils d'administration dans les établissements concernant la présentation des heures, des postes supprimés ou créés ?
- Comment va se dérouler l'affectation des élèves de 2ndes dans les classes avec enseignements artistiques ?
- Quelle sera la situation des collègues d'allemand qui enseignent dans le 1er degré ? Réponse : ce seront des collègues qui complètent leur service.
- Qui va enseigner l'arabe ?
- Y a-t-il des compléments de service sur 3 établissements pour la rentrée 2017 ? Réponse : zéro.

Remarque du secrétaire général : la DSDEN ne gère pas les moyens administratifs et en juin, ils indiqueront aux organisations syndicales les attributions par établissement des CUI, médico-sociaux, AESH ...

Les soldes : pour la rentrée 2017 sur 8040 postes, le solde de créations de postes est de + 84 postes (collègue : + 25 postes, Segpa : -1 poste, Cure : -2 postes, LP : + é postes et LPO : + 60 postes) . **En CTSD ce solde passe à 95 chaires créées pour 141h poste données.**

Des ajouts d'heures ont été fait pour des établissements avec un IP faible : Lavoisier à Porcheville + 25h, Verne à Sartrouville + 24h, à Rostand à Mantes la Jolie et à la Plaine de Neauphle des abondements pour limiter les classes de 2nde à 30 élèves.

CTSD du 16/03/2017 :

Lecture des différentes Déclarations Préalables des organisations syndicales (l'Unsa n'en fait pas).

Réponse du Directeur Académique, M Clément, qui préfère parler de créations de chaire et non de postes car c'est une régulation des emplois créés dans le cadre des BMP.

Concernant la tenue des C.A pour présentation de la DGH : il ne s'est pas tenu dans un collège pour un

problème de calendrier.

Les UPE2A : il faut un repérage des secteurs en tension pour un accompagnement des élèves en lycée pour l'an prochain, tout se fait en lien avec le CASNAV. Remarque du SNPDEN qui demande une réserve d'heures pour permettre la rémunération des collègues qui interviennent auprès des élèves allophones. Le Dasen répond qu'il y a une volonté de rendre ce dispositif plus souple avec des problèmes d'élèves qui ne sont pas toujours à proximité de là où sont implantées les UPE2A, il faut donc rendre la compétence plus mobile et avoir un volant d'heures suffisant pour l'accompagnement des élèves. Il y a une réflexion en cours sur ce sujet avec la volonté d'accompagner des jeunes au-delà de l'année, ceci va amener une nécessaire mise à plat avec le CASNAV. Par ailleurs, l'échelon lycée reste en tension.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) : « il y a eu un meilleur échange avec les inspecteurs. La remontée à la date du 19 mai est à vérifier avec l'outil LSU disponible dans son intégralité. La réflexion sur ce que l'on valide a déjà été menée. Il ne faut donc pas rater le rendez-vous du DNB (Diplôme National du Brevet) et la DSDEN a toujours une politique d'accompagnement des chefs d'établissement. »

Le PPCR et sa mise en place : en réponse à F.O, le DASEN dit : « Je croyais que cela correspondait à une revendication enseignante ! » Plus sérieusement, il ajoute que la question est comment on va le faire sans mettre des procédures trop lourdes et permettre un accompagnement en début de carrière pour les nouveaux enseignants. Certes, il y a une difficulté à recruter (pour reprendre le propos d'une déclaration préalable) mais « il faut donc réfléchir à comment accompagner ». Il faut aussi se demander comment accompagner les collègues qui veulent passer le concours de la 3eme voie (expérience privée ou public de 5ans et qui veulent se reconverter dans l'enseignement), ceci doit amener une campagne d'information.

Des heures ont été attribuées pour certains établissements depuis le CTSD de dotation du mois de janvier «en fonction de besoins ciblés avec une volonté d'être attentif à chaque établissement » :

- Andrésy +1h
- Jules Ferry à Mantes + 2h
- La Vaucouleurs à Mantes + 2h
- Colette à Sartrouville 4h du collège ont été mis sur la Segpa.
- Paulhan à Sartrouville 5h
- lycée international de St Germain en Laye +8h pour le danois.
- lycée Colbert de la Celle St Cloud + 6h + 6 IMP
- lycée Hoche à Versailles +5h pour un atelier
- lycée Prévert à Versailles + 1IMP
- lycée Delaunay à Villepreux + 7h pour l'effectif chargé.

11 ajustements ont été faits dans le nouvel additif donné lors du CTSD « en tenant compte des remarques des organisations syndicales ». En ce qui concerne le problème au collège Paul Verlaine concernant le poste d'histoire-géo maintenu, le CTSD est décisionnaire.

En résumé :

- en collèges, la DSDEN crée 68 postes et en supprime 37 dont 16 postes occupés = delta de + 31 postes.
- en Segpa, suppression d'un poste non occupé.
- en Cure, suppression de 2 postes non occupés.
- en L.P, 30 mesures de carte scolaire (MCS) liées à la fusion de Colbert et Corneille mais en fait 3 MCS réelles et 5 créations soit un delta de + 2.
- en lycée, 49 suppressions dont 11 postes occupés, 141 créations dont 27 liées au transfert Colbert-Corneille, soit + 65 postes.

La réserve :

- 645h pour des heures labo, UNSS ... : 325h pour les collèges, 250h pour les segpa, 70h lycées.
- 173, 25 h pour les ajustements de juin : 71,43h collège, 36,36h segpa et 65,46h lycées.

En 1eres, maîtrise de l'affectation et pas de l'orientation, plusieurs rendez-vous sont prévus avec les chefs d'établissements pour que les voies technologiques ne soient pas des voies de relégation.

Les créations d'ULIS : c'est un financement académique et il y aura dans notre département 9 créations, 5 en collèges (Descartes à Fontenay le Fleury, les Plaisances à Mantes, Pergaud à Maurepas, Jean Zay à Verneuil, Milhaud à Sartrouville) et 4 en lycées (Bolland à Poissy, Lavoisier à Porcheville, Perrin à St Cyr l'Ecole, Viollet le Duc à Villiers St Frédéric), 2 implantations d'ULIS écoles et 6 emplois dans les établissements médico-sociaux.

Les postes en documentation : 4 créations de chaire mais ce sont des emplois pris sur l'enveloppe et donnés à titre provisoire : Magellan à Chanteloup les Vignes, Paul Bert à Chatou, La Clef St Pierre à Elancourt et la Montcient à Gaillon sur Montcient

Les postes de CPE : au CTA, il a été dit que les Yvelines étaient surdotés (+ 6 emplois) ; le recteur disposait de 10 emplois en plus pour l'académie et acceptation de l'implantation d'un poste dans les Yvelines (lycée Viollet le Duc) . De ce fait, il va falloir travailler à une carte cible des postes de CPE pour ramener à l'équité de traitement les établissements du département, il faudra revoir les situations en regardant les implantations des personnels de direction (adjoint), il faut alors, en préalable, définir des critères stables.

Création d'un poste de principal - adjoint au collègue Paul Bert de Chatou.

Les CIO : En ce qui concerne Poissy et Sartrouville, la question d'une carte cible est posée. Ce rapprochement doit se retravailler dans son ensemble. L'idée d'une antenne est évoquée.

Pour Elancourt, le CIO est dégradé, les locaux sont loués par l'État dans un immeuble qui nécessitent des travaux lourds donc ceci est à l'état de question. L'idée serait d'aller sur Trappes, la Verrière ...

Pour Poissy-St Germain, « l'installation dans les nouveaux locaux s'est faite, les personnels ont vraiment été responsables et compréhensifs » (même chose à Rambouillet).

Actuellement, il y a 9 CIO dans le département : 7 d'État et 2 au conseil départemental (Mantes et Versailles), on s'orienterait vers une cible 6+2.

2ndes avec enseignements artistiques : une fiche sera communiquée par Affelnet pour les élèves qui auraient suivi des parcours d'enseignement artistique. A ce jour, la DSDEN n'a pas été destinataire de cette fiche et ne peut en dire plus sur cette dernière. Ces enseignements seront pour les élèves de la desserte du lycée mais pas seulement : aussi pour ceux qui suivent des formations de haut niveau ... En fait, il y a 3 catégories d'élèves concernés :

- les élèves des collèges avec classes et horaires aménagés pour ces enseignements artistiques.
- Les élèves qui suivent des enseignements artistiques dans d'autres structures tel le conservatoire.
- Des élèves avec un parcours d'éducation musicale et culturelle dans un établissement et dont les professeurs et le chef d'établissement estiment qu'ils ont leur place dans cette formation.

Tout ceci sera vu lors des commissions.

Vœu des organisations syndicales présentes pour la scolarisation de tous les jeunes étrangers. Réponse du Dasen : il faut faire le point avant pour avoir des éléments de constat à partager.

Le cas par cas, en italique les réponses des services de la DSDEN :

Collèges :

Collège du Gast à Achères 2 compléments de service entre Lurçat et du Gast.

Collège Jean-Lurçat à Achères BMP espagnol de 18h, HSA ? R : 2 HSA, un temps partiel 12,5h.

Collège St Exupéry à Andrésy : un BMP d'anglais à 17h (déjà le cas l'an dernier mais à 18h avec 2 temps partiels : 14h et 15h) pas de possibilité de création d'un poste ? R : un temps partiel 14h et 2 HSA. Un BMP

de maths à 18h (an dernier 15h) pas de possibilité de création d'un poste ? R : 2 temps partiel : 12h et 16h.
Cas des compléments de service en éducation musicale (4h en lycée et 6h en collège) sur un poste ou 2 ?
Réponse : sur 2 postes avec un projet particulier avec le 95 mis en place depuis plusieurs années et pour le 2eme poste, le CS est avec le collège de Triel.

Collège Rabelais à Beynes en Education musicale BMP 16h, combien d'HSA ? R : *projet avec Orgerus qui date depuis longtemps.*

En Eps selon le conseil pédagogique, besoins = 9h et non 6h et demandent un stagiaire.

Collège Mozart à Bois d'Arcy : BMP 18h en Sciences-physiques, déjà l'an dernier, pas de possibilité de création de poste ? R : *un temps partiel 13,5h et 3 HSA.*

Collège les 3 Moulins à Bonnelles que de compléments de service !

Collège Pagnol à Bonnières sur Seine : Combien d'HSA en lettres modernes car suppression d'un poste occupé ? R : *excédent 7h, 10 HSA et une enseignante de lettres classiques a repris à temps plein.*

Collège M.L King à Buc un BMP sciences physiques à 18h, pas de possibilité de création d'un poste ? R : *temps partiel 14,40h et 3 HSA.*

Un BMP 18h espagnol ? R : 0 HSA.

Maths BMP 15h ? R : *risque de baisser. Pas de création de chaire souhaitée par le chef d'établissement.*

BMP 4h franco-allemand.

Collège Les Amandiers à Carrières sur Seine un BMP anglais à 13,5h (An dernier 18h), pas de possibilité de complément de service ? R : *non et 6 HSA pour 4 postes.* Un poste de lettres modernes supprimé, un BMP de 14h pas de possibilité de maintien du poste ? R : *3 HSA mais 2 temps partiels 12h et 14h.* En histoire-géo un BMP de 14h ? *mais 6 HSA pour 4 postes.*

Collège René Cassin à Chanteloup les Vignes, Poste spé REP+ en EPS ? Non débattu au C.A. R : *vont poser la question au chef d'établissement. Le chef d'établissement a dit que cet enseignant va intervenir devant des élèves qui banalisent la violence => maîtrise des conflits.*

Collège Magellan à Chanteloup les Vignes BMP 16h histoire-géo, HSA ? R : *1 HSA pour 2 postes.*

Collège Paul Bert à Chatou, situation en lettres modernes car un poste vacant supprimé et un BMP 16h ? R : *2 temps partiels et un agrégé et 4 HSA.*

Collège Renoir à Chatou un BMP espagnol 18h, combien d'HSA ? R : 1,5 HSA mais effectifs non stabilisés. *Création d'un poste d'espagnol et d'un poste en lettres modernes en CTSD.*

Collège Pierre de Coubertin à Chevreuse aucun BMP. Combien d'heures reste-t-il en anglais ? R : *Excédent 17h, un temps partiel 14h.* En techno ? *restes-t-il en anglais ? R : Excédent 17h, un temps partiel 14h.*

En techno ? R : *excédent 12h pas d'HSA.*

Collège la Mare aux Saules à Coignières histoire-géo, poste occupé supprimé ? R : *le prof refuse un complément de service et veut sa mutation + excédent.* BMP d'espagnol 18h, HSA ? R : *temps partiel 9h.*

Collège du Bois d'Aulne à Conflans Ste Honorine Remarque du Sgen-CFDT : heureux de constater que les postes créés suite au CTSD de l'an dernier en lettres modernes et anglais sont finalement pérennes. Un BMP en Anglais, état des heures ? *Temps partiel 11h et 6 HSA pour 5 postes.* risque de modification de la carte des secteurs évoqués l'an dernier, qu'en est-il ? R : *c'est en cours, les travaux avec le conseil départemental continuent.*

Un BMP en EPS de 12h, forfait A.S ? R : *hors forfait A.S.*

Collège Montaigne à Conflans Ste Honorine : quelle est la situation en anglais ? R : *temps partiel 12h et 2 HSA pour 4 postes en tout.*

Collège Jean Moulin à Croissy sur Seine situation en anglais car BMP 16h ? R : *4 HSA pour 2 postes complets et un temps partiel 9h.*

Collège l'Agiot d'Elancourt Sciences physiques BMP 18h, HSA ? R : *0 HSA, la chef d'établissement ne veut pas créer de poste.*

Collège la Clef St Pierre BMP Maths 18h, HSA ? R : *2 temps partiels 12h et 16h, pas d'HSA.*
Situation en physique, poste vacant supprimé ? R : *BMP 16h et temps partiel 16h.* Q : *BMP Physique 18h à l'Agiot peut-être peut-on conserver un poste à CS ? R : les 2 chefs d'établissement sont défavorables à ce partage de service.*

Collège Jean Monnet à Feucherolles : BMP lettres modernes 18h, HSA ? R : *3 HSA pour renforcer la 3eme, risque que le poste ne soit pas pérenne.*
BMP maths ? *2 temps partiels 14,40h.*
BMP EPS 17h ? R : *Avec 3h UNSS et pas d'HSA.*
Poste techno supprimé. Annulation de la suppression de ce poste en CTSD et mise ne place d'un partage de service.

Collège Descartes à Fontenay le Fleury : BMP en Histoire-géo 15h en baisse par rapport à l'an dernier. Combien d'HSA ? R : *1 temps partiel 15h et 3 HSA pour 3 postes en tout donc 2 pour absorber les HSA.*

Collège Ariane à Guyancourt complément de service en allemand ? R : *OK avec Descartes.*
Situation en arts plastiques car BMP 17,5h ? R : *0 HSA.*

Collège les Saules à Guyancourt maths BMP 16h, HSA ? R : *pas d'HSA, temps partiel 16,33h.*
BMP 15h lettres modernes ? R : *pas d'HSA et temps partiel 13h.*
EPS BMP 11,25h ? R : *sera amené à évoluer.*

Collège Mauriac à Houdan : poste en techno supprimé mais pas de BMP ni de CS ? R : *6 HSA pour 2 postes.*
Un BMP espagnol 18h, pas de possibilité de création ? R : *2 HSA mais incertitude d'où la non-création.*

Collège Lamartine à Houilles situation en histoire-géo ? R : *3HSA et 2 temps partiels 9h et 12h.*

Collège Cartier à Issou Combien d'HSA en physique car BMP 16h ? R : *3HSA pour un poste mais le chef d'établissement ne souhaite pas la création car il dit qu'elle est non pérenne.*

Collège Saint Simon à Jouars Pontchartrain combien d'HSA en lettres classiques compte tenu d'un poste occupé supprimé ? R : *6 HSA en lettres classiques et 2 temps partiels 14,40h et 1 HSA en lettres modernes.*
La suppression devrait être repoussée pendant un an. Le Chef d'établissement va revoir sa ventilation entre les lettres classiques et les lettres modernes.

Collège Hugo à La Celle St Cloud, un BMP Lettres modernes 18h ? R : *un poste de techno a été créé et l'établissement est au maximum de sa structure (des cours sont assurés en salle des profs)*
Un BMP Sciences Physique, pas de possibilité de création d'un poste ? R : *un temps partiel et 1 HSA.*

Collège Ch. Péguy au Chesnay complément de service en techno 9h avec Ph de Champagne ? *Peut-être 9h BMP EPS mais en attente.*

Collège Philippe de Champagne le Mesnil St Denis BMP d'hist-géo 18h, combien d'HSA ? R : *0 HSA.*

Cure Marcel Rivière Le Mesnil St Denis 2 postes vacants supprimés ? R : *poste EPS supprimé car gelé depuis longtemps, même chose en eco-gestion, plus de besoins. En travaux, on verra d'ici la reconstruction,*

dans 2 ans. Public : adolescents hospitalisés pour troubles assez graves (anorexie, tentative de suicide...) avec une relation encore avec l'établissement scolaire ou impossibilité complète.

Collège P et M Curie au Pecq, situation en lettres modernes? *R : un BMP 15h mais un temps partiel.*

Collège Les Molières aux Essarts le Roi, l'an dernier création d'une chaire de SVT supprimée cette année BMP de 9,5h. Combien d'HSA ? Complément de service avec le Mesnil St Denis (BMP 8h) ? *R : refus de l'enseignant d'accepter un complément de service.*

Collège Verlaine aux Mureaux pourquoi 5 suppressions de postes ? Combien d'HSA en histoire-géo car BMP 9h ? *R : excédent 3h et 6 HSA. Annulation de la suppression en CTSD du poste occupé en histoire-géo.*

Combien d'HSA en techno .Il n'y a pas de BMP et suppression du poste occupé ? *R : ancien enseignant d'appui.*

Il n'y a pas eu de C.A dans cet établissement pour présenter les créations et suppressions de poste.

Collège Jean Vilar aux Mureaux un BMP 18h lettres modernes pas de possibilité de création d'un poste ? *R : enseignant d'appui.*

BMP 18h en histoire-géo, combien d'HSA? *R : enseignant d'appui. Rq : 5 postes vacants en maths !*

Collège Albert Thierry à Limay, Remarque de nombreux petits BMP.

Collège Le prieuré à Maisons Laffitte un BMP lettres modernes 18h et un en SVT18h (déjà an dernier). *R : des temps partiels dans les disciplines : un en LM de 9h et 5 HSA pour 2 postes et un en SVT de 12h avec 3HSA pour 1 poste => HSA pour BMP.*

Collège Cézanne à Mantes la Jolie pas de possibilité de complément de service pour maintenir le poste d'éducation musicale ? *R : l'enseignant veut muter donc pas de CS.*

Un BMP en lettres classiques et un en lettres modernes, pas de possibilité de regroupement ? *R : le BMP de lettres modernes est en compensation du profilage REP +, ils vont voir.*

Collège Chénier à Mantes la Jolie, Pourquoi 2 BMP lettres modernes 16h + 9h ? *R : coordo relais 16h et DRSA 9h.*

Collège Jules Ferry à Mantes la Jolie. En EPS, plus de BMP car an dernier 14h ? *R : le chef d'établissement souhaiterait avoir un stagiaire.*

Collège de Gassicourt à Mantes la Jolie, situation en histoire-géo, BMP de 18h, possibilité d'un poste ? *R : enseignant d'appui.*

Collège Pasteur à Mantes la Jolie, Combien d'HSA en lettres modernes pour aller avec le CS lettres classiques à 14h ? *R : 8 HSA pour 4 postes.*

Collège Les Plaisances à Mantes la Ville, pourquoi un complément de service de 10h en allemand? *R : CS avec le collège Sully, volonté de maintenir le poste.*

Collège la Vaucouleurs de Mantes la Ville BMP LM 18h, combien d'HSA ? *R : 2 temps partiels 14h et un agrégé + 4 HSA.*

Collège Louis Lumière à Marly le Roi, l'an dernier, une demande pour la transformation du BMP en poste en LM, a-t-il été créé après le CTSD de 2016 car il n'apparaît plus en BMP ? *R : pas de remontée de ce collège .*

Collège de la Mauldre à Maule BMP espagnol 18h toujours coordo atelier relais ? *R : oui.*

Collège Maurice Ravel à Montfort l'Amaury Combien d'HSA en lettres modernes ? R : 3 HSA

Collège La Quintinye à Noisy Le Roi l'an dernier, demande d'un BMP en maths qui n'apparaît plus alors qu'on nous avait dit que c'était à observer sur sa transformation en poste. Pourquoi ? R : *proposition d'accueillir un stagiaire donc le BMP n'apparaît pas dans la liste.*

Collège Apollinaire à Plaisir lettres modernes suppression d'un poste vacant mais reste BMP 10H ? R : *excédent, temps partiel 14,40h et reste 6 HSA. En lettres classiques besoin 33h, pas d'HSA.*

Collège Blaise Pascal à Plaisir, en EPS le BMP est-il avec l'UNSS ? *13H hors UNSS.*

Collège J Jaurès à Poissy : situation en anglais ? R : *4 HSA et un temps partiel 12h.*

Collège Le Corbusier à Poissy BMP maths 18h HSA ? R : *CS sur le lycée.*

Collège Les Grands Champs à Poissy, Qu'est-ce que ce BMP 18 h en Sciences physiques ? R : *vont demander au chef d'établissement.*

Une fermeture d'un poste occupé en lettres classiques alors que création d'un poste en lettres modernes, pas possible de surseoir à la mesure carte scolaire. R : *vont se renseigner. Pas possible de maintenir le poste de lettres classiques car il n'y aura plus de latin à la rentrée prochaine et le poste de lettres modernes est un poste d'appui.*

Collège Brassens à St Arnoult en Yvelines Combien d'HSA en lettres modernes car BMP 9h ? R : *6 HSA, l'enseignant veut partir.*

Collège Racine à St Cyr l'école suppression d'un poste d'anglais et pas de BMP ? R : *il y avait un excédent et le chef d'établissement veut faire un stagiaire 9h sinon 2 HSA pour 4 postes.*

Un BMP maths à 18h et un autre à 13,5h, pas de possibilité de création d'un poste ? Déjà ceci depuis 3 ans. R : *3 temps partiels, 2 de 9h et un de 14,4 h et reste 3 HSA pour 2 temps complets.*

Un BMP Espagnol 18h, combien d'HSA ? R : *le chef d'établissement pense que ce n'est pas souhaitable ni pérenne (1 HSA).*

Collège Les Hauts-Grillets à St Germain en Laye combien d'HSA car BMP LM 18h ? R : *4 HSA 2 temps partiels 9h et 4 agrégés.*

Collège Marcel Roby à St Germain en Laye BMP lettres modernes ? R : *2 stagiaires.*

Collège Colette à Sartrouville : un BMP EPS 15h. R : *avec UNSS et complément de service sur la Segpa. 5 HSA.*

Un BMP lettres modernes 18h pas de possibilité de création ? R : *1 HSA donc doute de la pérennité => on attend une année.*

Collège Paulhan à Sartrouville des HSA en SVT car BMP 18h ? R : *2 HSA et temps partiel 10h. HSA en Histoire-géo, BMP 18h ? R : 3 HSA et temps partiel 9h.*

En EPS BMP 16h, avec UNSS ? R : *avec et pas d'HSA.*

Collège R. Rolland de Sartrouville pas de BMP ni CS ? R : *reçu tardivement avec positionnement de stagiaires, en anglais par exemple, un CS en allemand, un BMP en arabe 7,5h, un ne portugais 7,5h et un en sciences physiques 15h.*

Collège G. Courbet à Trappes, BMP 18h en Lettres modernes toujours UPE2A ? Et l'autre BMP en lettres modernes ? R : *UPE2A et pour l'autre fluctuation d'effectif, 3 HSA pour 4 postes.*

BMP 18h maths, poste d'appui toujours ? R : *8h d'appui et 2h en UPE2A.*

BMP 18h SVT, HSA ? R : *0,5h.*

Prof de techno va compléter son service à Dumont d'Urville en maths (projet qui existait déjà)

Collège Gagarine à Trappes BMP 15h espagnol ? R : pas d'HSA.

Collège Le Village à Trappes, BMP SVT enseignant d'appui a été diminué 16h. Pourquoi ? R : vont poser la question.

En lettres modernes un BMP 9h, pas d'HSA, un agrégé. En lettres classiques, un agrégé. En EPS un poste profilé football.

Collège les Chatelaines à Triel : suppression poste occupé en lettres classiques ? R : excédent et temps partiel 12h et 5 HSA en lettres modernes.

Collège Saint Exupéry à Vélizy Villacoublay, BMP en sciences physiques de 18h, possibilité de créer un poste ? R : temps partiel à 14,40h et 2 HSA.

BMP lettres modernes 18h. Combien d'HSA ? R : 4 temps partiels (1 à 9h et 3 à 14h).

Il y a selon les collègues 12h de besoin en EPS mais rien n'apparaît sur les documents. R : le chef demande un stagiaire 9h.

Collège Maryse Bastié à Vélizy Villacoublay, BMP en sciences physiques de 18h, combien d'HSA ? R : 3 HSA pour un poste, la chef ne souhaitait pas créer un autre poste. *Création annoncée lors du CTSD.*

Collège Jean Zay à Verneuil sur Seine BMP en sciences physiques de 18h, combien d'HSA ? R : 0 HSA.

En anglais un BMP de 15h combien d'HSA ? R : 1 HSA pour 4 postes.

Collège Zola à Vernouillet Combien d'HSA en anglais car BMP 18h ? R : 4HSA et 1 temps partiel 9h.

Collège Clagny à Versailles un BMP d'EPS à 20h, pas de possibilité de création d'un poste ?

R : avec forfait A.S, temps partiel 16h et 1 HSA.

Collège Hoche à Versailles BMP lettres modernes 15,6h et poste occupé supprimé, HSA ? R : les besoins ont baissé, départ à la retraite, 10 HSA en lettres modernes (pour 4 postes) et 2 HSA pour 2 postes en lettres classiques. CSD collège-lycée de 11h.

Collège Rameau à Versailles un BMP lettres modernes à 16h, HSA ? R : 2 temps partiels (14,40h et 9h) et 7 HSA. En histoire-géo ? R : 5HSA et ne vont pas créer.

Collège Léon Blum à Villepreux : un BMP lettres modernes à 18h, pas de possibilité de création d'un poste ? R : pour l'UPE2A.

Un BMP maths 18h, combien d'HSA ? R : 9 HSA, le poste sera créé l'an prochain.

Un BMP sciences physiques 18h, combien d'HSA ? R : 2 HSA.

Un BMP espagnol 18h, combien d'HSA ? R : 2 HSA.

Le BMP EPS 12h est hors UNSS.

Collège Racine à Viroflay : le BMP 18h en espagnol de l'an dernier n'apparaît plus quid des heures ? R : 2 chaires et 6 HSA.

Collège Champollion de Voisins le Bretonneux allemand BMP 7,5h, CS possible ? R : non.

Collège Hélène Le Boucher à Voisins le Bretonneux : suppression d'un poste en lettres modernes, combien d'HSA ? R : plus de CS avec la Clef St Pierre, prof absent depuis septembre donc BMP 9h stagiaire.

BMP éducation musicale 18h ? R : non pérenne.

Création d'un poste partagé en allemand avec le collège Dumas de Maurepas (6h).

Lycées :

Lycée de Villaroy à Guyancourt, BMP d'histoire-géo 18 h, combien d'HSA ? R : 1 temps partiel 9h, 3 agrégés et 9 HSA pour 6 postes en tout.

Lycée Corneille à La Celle St Cloud fusion Colbert-Corneille un BMP anglais à 15h pas de possibilité de créer un poste ? R : et 9h pour un stagiaire et plusieurs temps partiels. Situation en EPS car BMP 20h + 10,5h ? R : 1 temps partiel 16h, on attend de voir les effectifs avec la fusion. **Transformation du BMP EPS en chaire.**

Lycée J. Monnet à La Queue les Yvelines, combien d'HSA en lettres-anglais car suppression d'un poste occupé et un BMP 9h ? R : 0 HSA. En lettres-histoire ? R : 4,5 HSA pour 2 postes.
Suppression d'un poste occupé en lettres classiques ? R: départ à la retraite. 13 HSA en lettres modernes mais 3 temps partiels 14,40h => PSTG.
Poste supprimé en SES ? R : excédent.

Lycée Jean Moulin au Chesnay, BMP génie électronique 18h ? R : 4 HSA pour un poste.
Combien d'HSA en STMS car BMP 18h ? R : 1 HSA pour 3 postes.
Situation en Arts appliqués car BMP 18h ? R : temps partiel 11h.

Lycée Villon aux Mureaux : combien d'HSA en EPS ? R : un BMP 16h sans A.S, 1 temps partiel 9h et 3,5 HSA.

Lycée Alain au Vésinet situation en LM ? R : 2 temps partiels et 5 agrégés, pas d'HSA. Et en physique car suppression d'une chaire vacante ? R : 9 HSA pour 9 postes.

Lycée Condorcet à Limay, En éco-gestion G.A combien d'HSA car suppression du poste occupé ? R : 5 HSA, diminution des effectifs en G.A donc 26h en moins de besoins.

Lycée Rostand à Mantes la Jolie, BMP 18h en éco-gestion commerce, non pérenne ? R: le chef d'établissement a dit qu'il y aurait 1 seule STMG en 2018.
BMP 15h en EPS sans UNSS et 2 HSA ? R : vont se renseigner. **Le chef d'établissement a dit qu'il ne veut pas maintenir ce poste par la suite mais décision de création par le CTSD.**

Lycée St Exupéry à Mantes la Jolie, BMP 18h en éco-gestion commerce, combien d'HSA ? R: 2 temps partiels 9h et des agrégés.

Lycée Claudel à Mantes la Ville combien d'HSA en lettres-histoire car suppression d'un poste vacant? R : 24,5 HSA pour 11 postes mais le chef d'établissement demande PSTG.
Situation en Eps car BMP 15h ? R : des temps partiels et pas d'HSA.

Lycée les 7 Mares à Maurepas, HSA EN Hist-géo? R : 2 agrégés et temps partiel en cours et 0 HSA.
HSA en physique-chimie ? R : 3 agrégés pas d'HSA.

Lycée Descartes à Montigny le Bretonneux BMP anglais 18h, HSA ? R : 4 agrégés, temps partiel 10h, 0HSA.
Situation en physique-chimie ? R : 2 agrégés, 0 HSA.
Situation en éco gestion ? R : temps partiel 9h, pas d'HSA.

Lycée Ch de Gaule Poissy, pour le BMP anglais 9h, demande d'un stagiaire et pas d'HSA en anglais (rappel : suppression d'un poste vacant).

Lycée Lavoisier à Porcheville, BMP lettres anglais 11h, situation ? R : temps partiel 9h et 8 HSA pour 3 postes et 9,5 HSA en lettres histoire pour 9 postes.

L.P Blériot à Trappes toujours 3 BMP biotechno 18h et toujours pas de création de la discipline PLP sécurité, demande faite en CTSD pour retransmission au ministère depuis 3 ans !

BMP Eco-gestion vente commerce 18h, pas pérenne ? R : aussi pour cette formation sécurité.

Lycée Matisse à Trappes, demande de vigilance de la DSDEN concernant le poste profilé en STMS sur la formation auxiliaire de puériculture pour que la collègue sur ce poste n'est pas un temps réduit d'enseignement sur cette section.

Situation en éco-gestion vente ? R : des temps partiels à 9h et 15h et pas d'HSA.

Lycée Plaine de Neauphle à Trappes, BMP philo 18h, HSA ? R : 0 HSA et non pérenne. BMP éco gestion marketing 18h, HSA ? R : pas d'HSA et un temps partiel 13h.

Lycée Mansart à St Cyr l'École, BMP maths 18h, combien d'HSA? R : 4 HSA mais agrégés et 1 temps partiel.

Lycée Perrin à St Cyr l'école, un BMP 18h en lettres-anglais, situation? R : pour l'UPE2A.

BMP éco-gestion vente PLP ? R : déjà 1 poste créé cette année.

Lycée Jeanne d'Albret à St Germain en Laye, HSA en SES car 1 poste occupé supprimé? R : 6 HSA pour 6 postes.

Lycée L de Vinci à St Germain en Laye la situation en maths car BMP maths 18h et 11h ? R : vont se renseigner. *Transformation d'un BMP 18h maths en poste.*

Pas de remontée pour une demande de BMP en anglais ? R : ce sera fait après connaissance des décharges.

Lycée Poquelin à St Germain en Laye suppression d'un poste vacant en PLP éco-gestion GA, combien d'HSA ? R : 16 HSA pour 9 postes.

Lycée Emilie de Breteuil à St Quentin en Yvelines, BMP 20h en EPS, pas de création ? R : temps partiel 16, 8HSA. *Transformation du BMP en poste en EPS.*

Lycée Verne à Sartrouville génie indus bois 18h + 9h BMP, pourquoi pas de poste profilé ? R : reconduction de contractuels pour des sections particulières.

Biotechnologie 2 BMP 18h et un BMP 12 ? R : formation sécurité.

Lycée Marie Curie à Versailles, la situation en espagnol car suppression d'une chaire vacante ? R : 10 HSA et 7 profs.

Lycée Ferry à Versailles un BMP de lettres modernes à 18h, pas de possibilité de créer un poste ? R : pour UPE2A.

En anglais, combien d'HSA car BMP 18h ? R : création d'une chaire cette année donc attend de voir.

Lycée La Bruyère à Versailles BMP allemand 18h, combien d'HSA ? R : temps partiel 12h et 9 HSA, le chef d'établissement trouve que c'est trop juste.

Lycée Prévert à Versailles, situation en Lettres-espagnol, BMP 18h ? (Rq : déjà même situation depuis 2 ans) R : pas d'HSA mais 16 HSA en lettres- Histoire pour 7 postes, le chef d'établissement ne veut pas créer le poste.

Lycée Sonia Delaunay à Villepreux, BMP SVT 13h alors que suppression poste vacant ? R : excédent, 1 temps partiel 12h, 1 agrégé et 1 HSA pour 4 postes en tout.

Situation en maths ? R : 3 temps partiels et 6 HSA 4 postes pouvant en prendre.

Lycée Viollet le Duc à Villiers St Frédéric, *création d'un poste de CPE.*

Compte-rendu réalisé par Sylvie HOPKINS, représentante du Sgen-CFDT au CTSD du 78
Contact : 78@sgen.cfdt.fr ou elusgen@cfdtversailles.fr